

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la  
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle  
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue  
Principale, le 17 janvier 2011 à 19 h.**

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Monsieur Johanne Gilbert Roy  
Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion  
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin  
Siège no 4 Monsieur Mario Breton  
Siège no 5 Monsieur Alain Champagne  
Siège no 6 Monsieur Martin Mathieu

Monsieur Luc Poulin, conseiller au siège numéro 3, est absent.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

L'avis de convocation a été signifié aux membres du conseil tel que requis par la loi.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2012-01-29**

Il est proposé par madame Johanne Gilbert Roy, appuyé par monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT NUMÉRO 125-2012  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 123-2011  
DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS DE  
COMPENSATION POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2012 ET  
LES MODALITÉS DE LEUR PERCEPTION
4. APPEL D'OFFRES : CLAUSE DES ARTISANS PAYEURS DE  
TAXES
5. EMBAUCHE : JOURNALIER-OPÉRATEUR
6. NOMINATION : CHEF D'ÉQUIPE

7. AUTRES ITEMS :
8. PÉRIODE DE QUESTIONS
9. CLÔTURE DE LA SÉANCE

**3. AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT NUMÉRO 125-2012  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 123-2011  
DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES ET LES TARIFS DE  
COMPENSATION POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2012 ET  
LES MODALITÉS DE LEUR PERCEPTION**

La conseillère madame Johanne Gilbert Roy donne un avis de motion pour l'adoption d'un règlement traitant de l'imposition du taux de taxes et de tarifs de compensation de services, pour pourvoir aux dépenses de l'année 2012 et les modalités de leur perception.

**4. APPEL D'OFFRES : CLAUSE DES ARTISANS PAYEURS  
DE TAXES**

Monsieur Luc Poulin, conseiller au siège numéro 3, se joint à la table des élus. Il est 19 h 06.

Suite à la demande d'un entrepreneur, madame Edith Quirion, directrice générale/sec.-très. a pris des informations auprès du procureur de la municipalité à l'égard d'une clause relative au transport en vrac favorisant les artisans payeurs de taxes dans les documents d'appel d'offres. Le procureur de la municipalité avise les membres du conseil de l'illégalité de l'ajout de cette clause.

Après discussions, les membres du conseil décident de suivre les recommandations du procureur et de ne pas inclure cette clause.

**5. EMBAUCHE : JOURNALIER-OPÉRATEUR**

**2012-01-30**

**Considérant** que monsieur Dany Champagne a été sélectionné pour occuper le poste de journalier-opérateur;

**Considérant** que monsieur Champagne s'est désisté;

**Considérant** que le conseil municipal a procédé de nouveau à des entrevues ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par monsieur Alain Champagne et résolu à la majorité des conseillers présents (4 pour 2 contre) de retenir les services de monsieur Gaétan Mathieu à titre de journalier-opérateur ; ladite embauche est effective à partir du mercredi 18 janvier 2012.

**6. NOMINATION : CHEF D'ÉQUIPE**

**2012-01-31**

**Il** est proposé par monsieur Luc Poulin, appuyé par madame Johanne Gilbert Roy et résolu à la majorité des conseillers présents (5 pour un contre) de nommer monsieur Gaétan Mathieu, chef d'équipe en vertu de la convention collective.

## **7. PÉRIODE DE QUESTIONS**

En l'absence d'assistance, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

## **8. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**2012-01-32**

Il est proposé par monsieur Alain Champagne, appuyé par monsieur Martin Mathieu et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance. Il est 19 h 19.

---

HERMAN BOLDOC, MAIRE

---

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.